

Les Samoa américaines relancent leur programme DCP

TeeJay Letalie, Domingo Ochavillo et Ufāgāfa Ray Tulafono

Département des ressources marines et sauvages, Pago Pago, Samoa américaines



DCP de faible profondeur, mouillé au large de Ta'u.

Ces dernières années, le Département des ressources marines et sauvages (DMWR) des Samoa américaines a rencontré quelques difficultés dans la mise en œuvre de son programme de mouillage de dispositifs de concentration du poisson (DCP). Bilan du programme : un seul DCP en place et deux DCP perdus lors de leur mise à l'eau en raison d'un défaut de conception. Après quelques changements à la tête du programme, le Département a décidé de faire appel à la CPS afin de trouver la meilleure solution pour relancer l'opération DCP.

Avant toute chose, il a été décidé de convier le personnel du Département des ressources marines et sauvages à un cours de recyclage, dispensé du 30 avril au 4 mai 2012, sur l'île de Tutuila, avec le concours de William Sokimi, Chargé du développement de la pêche à la CPS. Vingt agents du Département ont ainsi participé à la formation, axée sur la conception, le gréement, le mouillage et la maintenance des DCP. C'était aussi l'occasion de mettre à l'eau deux DCP profonds.

En septembre 2012, le Département s'est rendu au large de Ta'u, dans l'archipel des Manu'a, à bord du navire MV Sili, pour mouiller deux DCP de faible profondeur (DCP de surface et DCP immergé). Le DCP immergé a été mis à l'eau entre Faleasao et Ta'u, tandis que le DCP de surface a été positionné au nord de Ta'u. Les sites ont été sélectionnés sur les conseils de William Sokimi. Le responsable du programme DCP, TeeJay Letalie, a également présenté le concept des DCP aux villageois de Ta'u afin qu'ils prennent conscience de l'importance de ces dispositifs pour la subsistance des résidents des Manu'a. Les DCP ont généralement la cote au sein des communautés côtières. Le village n'a pas fait exception et a cherché à savoir si le Département pourrait installer de nouveaux DCP de faible et grande profondeur à l'avenir. Un technicien a été nommé à Ta'u pour recueillir les données directement auprès des pêcheurs, l'objectif étant de garantir l'exactitude des données relatives aux prises sur DCP. Lors de la réunion de présentation des DCP, le Département a aussi expliqué combien il était important de recueillir des données pour pouvoir, à terme, justifier la mise à l'eau de nouveaux DCP.

Dans la suite logique des événements, le Département s'est réuni à deux reprises avec les membres de l'Association

de pêche au gros de Pago Pago et a notamment sollicité leur coopération afin qu'ils lui transmettent leurs données relatives aux prises sur DCP. Interrogés sur leur mode de prédilection pour la communication des données sur la pêche sportive, les membres de l'Association ont proposé qu'un technicien du Département les contacte chaque semaine par téléphone pour obtenir ces données. Un technicien a donc été nommé à cette fin. Entre juin et décembre 2012, ce dernier a recueilli des données pour un total de 38 journées de pêche au gros, ce qui constitue une belle avancée pour le Département. En effet, bien que le Département s'emploie depuis de nombreuses années à obtenir ces informations, les efforts ne sont payants que depuis la mise en place du dispositif téléphonique de recueil des données sur la pêche au gros.

En octobre 2012, toujours résolu à renforcer son programme DCP, le Département a envoyé deux de ses agents, TeeJay Letalie et Mika Letuane, à Vanuatu, pour un atelier organisé par la CPS. Au programme de l'atelier figuraient la construction, le mouillage, l'exploitation et le suivi des DCP, ainsi que la sécurité en mer et le développement de la pêche. Le programme DCP est devenu l'une des priorités du Département, d'autant plus que la contribution du programme aux moyens d'existence des pêcheurs locaux n'est plus à prouver.

Pour plus d'informations :

Domingo Ochavillo
Biologiste halieute principal
DMWR, Samoa américaines
(ochavill@gmail.com)